

Protocole simple de suivi de peuplements feuillus dans le cadre d'éclaircie d'amélioration

1 - Objectif :

Suivre l'évolution du peuplement de manière quantitative et qualitative de façon simple et rapide. Ce protocole simple s'adresse autant à des professionnels qu'aux propriétaires eux-mêmes.

2 - Prérequis :

- ✓ Connaître un minimum la forêt et les différents types de peuplements existants
- ✓ Savoir effectuer des mesures simples telles : circonférence, hauteur ou surface terrière
- ✓ Connaître un minimum la propriété pour savoir quels sont les différents faciès de peuplements à inventorier

3 - Matériel :

- Mètre à ruban
(mesure de circonférence)
- Encoche relascopique
(mesure de surface terrière)
- Décamètre
(mesure d'espacement moyen entre les tiges)
- Bombe de peinture ou ruban de marquage
(repérage des arbres déjà mesurés)

4 - Déroulement des mesures :

1. Repérer les différents faciès de sa forêt par essence et par type de peuplement (*Taillis purs, taillis avec réserves, futaies*)
2. Pour chaque type de peuplement, si possible, un minimum de 3 relevés sera à effectuer à des endroits différents
3. Se rendre sur un point et effectuer les mesures détaillées dans la feuille suivante.



Exemple :

★ Point de mesure

Taillis avec réserve riche de Chêne

Taillis de châtaignier

Futaie de Chêne

Taillis avec réserve riche de Hêtre

Mesure pas à pas (≈ 1h) :

Une fois rendu sur le point de mesures le but est de mesurer 20 arbres les plus proches ainsi que quelques éléments sur le peuplement.

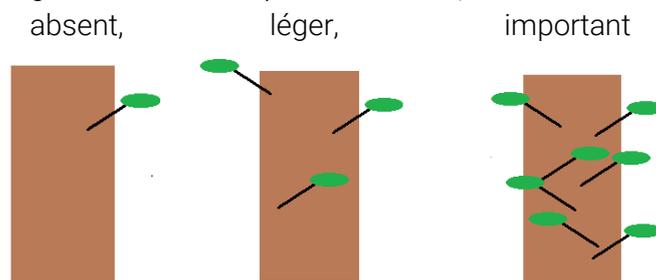
Pour simplifier la prise de mesure, une fiche de relevé comprend toutes les cases à remplir en fonction des éléments ci-dessous ainsi que quelques croquis et explications au verso.

Mesure des 20 "arbres" :

Pour cette partie, est considéré comme un seul et même arbre : un arbre de franc pied ou un arbre présentant 2 troncs distincts ou une souche de taillis aux multiples tiges. Ne sont mesurés que les arbres d'essences objectifs dont la circonférence dépasse 20 cm.

Pour chacun des 20 "arbres" les plus proches de votre point de mesure initial relever :

- ✓ Si l'arbre est de franc pied ou de taillis
- ✓ Son essence
- ✓ Sa circonférence à 1m30
(Les circonférences des 3 plus grosses tiges vivantes de plus de 20 cm dans le cas de troncs multiples)
- ✓ Le nombre de tiges vivantes si l'arbre mesuré est issu d'une souche de taillis ou si le franc pied comporte plusieurs troncs (*Jumelles*)
- ✓ La hauteur de tronc sans fourche ni branche *(de plus de 5 cm de diamètre)*.
(L'objectif est d'estimer la hauteur de grume de l'arbre)
- ✓ La présence de gourmands ou de petite branche *(de moins de 5 cm de diamètre)* sur le tronc :



- ✓ La présence éventuelle de défauts, de blessures ou problèmes phytosanitaires et leur nature. Blessures d'exploitation significatives *(ayant enlevé l'écorce et laissant apparaître le bois)*, dégâts de gibier *(frottis ou écorçage)*

Une fois ces relevés effectués passer à l'arbre suivant et recommencer les mesures et observations ainsi de suite 20 fois.

Mesure sur le peuplement :

- ✓ Pour estimer rapidement la densité : à l'œil on estime l'écartement moyen entre les arbres puis on mesure cet espacement entre 2 arbres représentatifs de l'espacement moyen du peuplement *(renouveler cette opération 5 fois)*. Attention ce n'est pas la moyenne d'écartements mesurés au hasard.
- ✓ Effectuer 3 mesures de surface terrière autour du point de relevé initial à l'aide d'une encoche de 1 cm mise à distance de 50 cm de l'œil de l'opérateur. *(la méthode de relevé de la surface terrière fait déjà l'objet d'une fiche à part entière)*

- ✓ Estimer le couvert forestier en classe de 10 % ; pour se faire il suffit d'estimer la proportion d'espace occupé par les feuilles des arbres en regardant le ciel.
- ✓ Noter la présence de régénération naturelle éventuelle par essence.

Éléments complémentaires

Age des arbres (seulement si connu avec certitude à 10 ans près) : c'est un critère qui peut être trompeur d'où la nécessité d'être sûr de ce que l'on annonce.

Interventions réalisées antérieurement : pour apprécier la réaction du peuplement.

Accessibilité de la parcelle : pour juger de la faisabilité de l'opération.

Pente estimée : pour l'organisation du chantier et la faisabilité de l'opération.

Exposition : pour préciser les contraintes ou intérêts de la station.

Éléments naturels : pour l'organisation du chantier (franchissement), la faisabilité de l'opération et la mise en place de mesures de protection des milieux sensibles.

Qualité du sol : pour valider l'adaptation de l'essence à la station

Stockage des bois : pour la pertinence économique du projet



Pour aller plus loin :

- ✓ Un plan de situation des points de relevé ou des coordonnées GPS peut être réalisé par la personne effectuant le relevé, ce qui permettra d'y revenir plus facilement
- ✓ D'autres indications peuvent compléter les mesures comme la présence d'autres essences, le ressenti visuel de l'opérateur, la présence de chablis, l'aspect phytosanitaire d'ensemble,
- ✓ Des photos pour illustrer le diagnostic peuvent être envoyées par mail

Périodicité des mesures :

L'objectif étant de voir l'impact des éclaircies sur l'amélioration des peuplements feuillus, une mesure est nécessaire avant éclaircie pour connaître l'état initial du peuplement. Pour mesurer l'impact direct de l'éclaircie, une mesure peut être réalisée l'année suivant l'éclaircie. Ensuite, pour voir l'effet de l'éclaircie à court et moyen terme sur le peuplement restant, des remesures sont à effectuer 5 ans et 10 ans après éclaircie.